Burundi : perpétuité requise contre les 28 accusés de tentative de putsch

@rib News, 06/01/2016 - Source AFP Le ministÃ¨re public a requis mercredi devant la Cour suprÃªme la prison Ã perpÃ©tuitÃ© pour les 28 militaires et policiers poursuivis pour la tentative de coup d'Etat militaire des 13 et 14 mai 2015 au Burundi, selon des sources judiciaires et des tÃ©moins. Dans un court rÃ©quisitoire, Adolphe Manirakiza, premier substitut du procureur gÃ©nÃ©ral burundais, a requis "une peine de servitude pÃ©nale Ã perpÃ©tuitÃ© (prison Ã perpÃ©tuitÃ©) pour accusÃ©s" et "une peine complÃ©mentaire d'interdiction d'exercer une fonction publique pendant 20 ans" parce qu'ils ont commis de "graves crimes et mÃ©ritent donc la plus lourde sanction prÃ©vue par les lois du Burundi".

Les parties civiles, dont l'armÃ©e et la police burundaises, le parti au pouvoir Cndd-FDD et la radio Rema+, proche du pouvoir et dÃ©truite par les mutins lors cette tentative de putsch, ont demandÃ© de leur cÃ´tÃ© des dommages et intÃ©rÃªts d plus de 18 milliards de francs burundais (10,5 millions d'euros). Le gÃ©nÃ©ral Cyrille Ndayirukiye, nÂ°2 des mutins, a refusÃ© de plaider sa cause en dÃ©nonÃ§ant un procÃ¨s inique. "Je n'ai jamais bÃ©nÃ©ficiÃ© d'un procÃ¨s juste et Ã©quitable, parce que je n'ai pas eu droit Ã une assistance judiciaire par des avocats et en raison de la non-comparution" de plusieurs hauts gradÃ©s de l'armÃ©e qu'il avait rÃ©clamÃ©e, a-t-il lancÃ© Ã la cour. La cour avait rÃ©cusÃ© dÃ¨s la deuxiÃ¨me audier avocats, qui demandaient un dÃ©lai supplÃ©mentaire afin de consulter le dossier de leur client. Les autres accusÃ©s se sont succÃ©dÃ© Ã barre, assumant et justifiant leur tentative de coup d'Ã©tat. "Je demande Ã la cour de me libÃ©rer car j'ai dÃ©fendu, en tant qu'officier supÃ©rieur, l'unitÃ© nationale, la Constitution et l'accord (de paix) d'Arusha", a plaidÃ© le gÃ©nÃ© ZÃ©non Ndabaneze, un policier. Le 13 mai, aprÃ¨s deux semaines de manifestations brutalement rÃ©primÃ©es, parfois Ã balles rÃ©elles, contre la candidature du prÃ©sident Pierre Nkurunziza Ã un troisiÃ¨me mandat controversÃ©, le gÃ©nÃ©ral Godefroid Niyombare, ancien patron des services de renseignement, avait annoncÃ© la destitution du chef de l'Etat, en dÃ©placement Ã l'Ã©tranger. Le coup s'Ã©tait soldÃ© le lendemain par un Ã©chec et la reddition d'au moins trois meneurs, d le gÃ©nÃ©ral Ndayirukiye, ancien ministre de la DÃ©fense, et la fuite du gÃ©nÃ©ral Niyombare, chef des mutins.